

Perspectives

Le modèle social européen a-t-il réellement disparu ?

David Natali

Les événements récents au niveau de l'UE ont conduit certains analystes à découvrir une réalité « nouvelle ». L'intégration européenne a toujours été un processus complexe, fait de compromis longs à atteindre, d'accords ambigus, de références à de nombreux principes et idées que chaque acteur essaie ensuite de mettre au service de son/ses propre(s) intérêt(s) et point(s) de vue. Les derniers mois ont pourtant témoigné d'une action plus unilatérale, qui va de pair avec la multiplication des conflits.

Pendant des années, les traits essentiels de la gouvernance européenne – voir la stratégie de Lisbonne pour le passé et Europe 2020 aujourd'hui – ont été définis et justifiée par des perspectives normatives différentes : les néolibéraux ont considéré que la relance de la croissance économique et de la compétitivité conformément aux principes du libre marché constituait la base du projet européen. Les sociaux-démocrates et les représentants de la « troisième voie » ont vu de nouvelles idées et perspectives (activation, flexicurité, investissements sociaux, etc) être prises au sérieux par les décideurs de l'UE. Les chrétiens-démocrates ont reconnu les principes traditionnels de subsidiarité et d'économie sociale de marché dans les décisions prises. Chacun avait des raisons de croire que l'UE mettrait en œuvre au moins une partie de son agenda (voir Pochet, 2006 pour un aperçu des coalitions politiques soutenant le projet de l'UE).

À bien des égards, l'année 2011 marque la fin de cette dynamique passée. Les accords ambigus – nés de la synthèse entre différentes positions politiques, idéologiques et programmatiques – ont été remplacés par des interventions plus idéologiquement orientées et unilatérales. Les

principaux documents officiels (comme l'Examen annuel de la croissance ou le récent Livre blanc sur les retraites) sont plus susceptibles de faire pression sur les États membres en vue d'instaurer des mesures d'austérité sans aucun « arbitrage » majeur avec des mesures axées sur la solidarité et la croissance. Et les déclarations officielles des dirigeants de l'UE semblent confirmer ces nouvelles tendances. Nous prenons, dans la suite du propos, l'interview donnée très récemment par le président de la Banque centrale européenne (BCE) au *Wall Street Journal* comme un signe de la fin de la logique de la médiation. Mario Draghi a été extrêmement clair sur l'état de l'Europe : « Le modèle social européen a déjà disparu ! » (Blackstone *et al* 2012.).

Cette interview illustre sous bien des aspects l'évolution très récente du discours de l'UE sur le présent et l'avenir du processus d'intégration. Les pages qui suivent se concentrent sur trois questions principales. Nous commencerons d'abord par une analyse de la mort supposée du modèle social européen (MSE). La deuxième section se penchera ensuite sur le problème réel de l'équilibrage entre le MSE et l'intégration européenne. La troisième section fournira des réponses qui apparaissent souhaitables quant à la nécessité pour l'UE de continuer à développer sa dimension sociale : alors que nombreux sont ceux qui ont interprété cette dimension sociale comme l'origine de la maladie européenne, d'autres (nous-même y compris) insistent sur le fait qu'elle constitue l'étape la plus prometteuse pour sortir de la crise. Nous considérons qu'il s'agit là d'un élément fondamental permettant d'offrir une plus grande légitimité au projet européen et à l'économie européenne de croître à nouveau. La quatrième section propose quelques conclusions.

Le modèle social européen est déjà mort... d'après Mario Draghi

Comme en témoignent les différents chapitres de ce livre, le contexte économique et social européen s'est aggravé l'année dernière. La Grande récession de 2008-2009 a conduit à une crise fondamentale du projet de l'UE. L'incapacité de l'UE à trouver une solution au défi grec a mis toute la zone euro en danger. De nombreux pays sont maintenant sous la pression des marchés financiers internationaux, qui ne font pas confiance aux décideurs nationaux et européens. Les craintes exprimées

par l'opinion publique européenne ont été renforcées par la persistance de difficultés économiques. Et le débat politique semble toujours dominé par une grille de lecture néolibérale.

Dans le *Wall Street Journal* du vendredi 24 février 2012, Mario Draghi, président la Banque centrale européenne (BCE), fait valoir ses idées sur l'avenir du modèle social européen : il est déjà mort ! Pour Draghi, il n'y a pas d'alternative aux mesures d'austérité sévères dans tous les pays surendettés, et ceci entraîne nécessairement l'abandon d'un modèle social fondé sur la sécurité d'emploi et la générosité des prestations sociales. Et Draghi de citer la célèbre phrase provocatrice de Rudi Dornbusch – « les Européens sont si riches qu'ils peuvent se permettre de payer tout le monde à ne pas travailler » – indiquant qu'elle n'est plus d'application.

Bien que ce message de la BCE puisse s'interpréter en termes de tactiques et de déclaration « taillée pour le rôle » – le « mauvais flic » essayant de calmer les marchés financiers internationaux et confirmant que la BCE contrôlera les dépenses publiques et la mise en œuvre des réformes structurelles en Europe –, il offre une nouvelle confirmation de la stratégie suivie par les institutions de l'UE. La BCE et ses alliés à Bruxelles et dans certains États membres se servent de la crise pour finalement imposer leur programme néolibéral de déréglementation et de flexibilisation (Leschke *et al.*, 2012). L'argument est le suivant : les Européens ne peuvent se permettre les coûts élevés d'un État-providence et de prestations sociales qui sont de plus en plus désuètes dans un contexte mondial marqué par la concurrence accrue des économies émergentes, dont les normes sociales sont beaucoup plus faibles. Dans la littérature, l'étiquette « consensus de Francfort-Bruxelles » est souvent utilisée pour nommer ce paradigme. Nous y recourons pour désigner n'importe quel ensemble de politiques qui suivent trois principes de base (voir De Grauwe, 2006). Tout d'abord, la façon de faire face aux chocs asymétriques est d'accroître la flexibilité. Une augmentation de la flexibilité ainsi que des réformes structurelles renforcent la durabilité d'une union monétaire. Deuxièmement, le Pacte de stabilité et de croissance (PSC) offre tout ce qui est nécessaire pour permettre aux États d'utiliser les politiques budgétaires nationales afin de faire face

aux chocs asymétriques ayant une composante cyclique (temporaire)¹. Troisièmement, il n'est pas nécessaire d'avoir une politique budgétaire à l'échelle européenne pour stabiliser le cycle économique. La politique monétaire est parfaitement équipée pour assurer la stabilité macroéconomique. En se concentrant sur la stabilité des prix, la Banque centrale fait tout ce qui peut être fait pour stabiliser les variations de la production.

L'UE reflète la doctrine néolibérale qui a prévalu dans les années 1990 et considère que les domaines de la concurrence et des politiques macroéconomiques doivent essentiellement être considérés comme des substituts (Fitoussi et Saraceno, 2004). Une telle conception est cohérente avec la réduction du rôle de l'État dans l'économie, qui doit s'accompagner de l'utilisation des ressources libérées pour accroître la concurrence via des réformes structurelles. C'est pourquoi la politique macroéconomique ne joue pas un rôle central dans le cadre institutionnel européen. Qui plus est, elle se trouve dans les mains d'organismes techniques comme la BCE, et est contrainte par les limites de règles inflexibles, telles que le Pacte de stabilité et de croissance (Fitoussi et Saraceno, 2004 : 8). Les difficultés objectives d'une zone monétaire qui est loin d'être optimale (De Grauwe, 2011) aggravent encore les conséquences de ce fondamentalisme. La faible mobilité du travail crée une rigidité dans le système, dont la solution serait la flexibilité des prix et des salaires. Une telle flexibilité n'a cependant été tentée nulle part dans la forme requise par la théorie car elle s'avérerait socialement insupportable. La seule façon de sortir de cette impasse, qui soit conforme à la doctrine néolibérale imprégnant les institutions européennes, est une forme indirecte de « flexibilisation », de maîtrise des coûts grâce à la concurrence fiscale et de rationalisation progressive de l'État-providence.

Les termes employés par le président de la BCE concordent avec cette perspective. La seule stratégie de sauvetage de l'UE qui semble demeurer, c'est de sacrifier le modèle social européen *via* des mesures d'austérité, une flexibilité accrue et la réduction des normes sociales.

1. En suivant les prescrits du PSC quant à l'équilibre budgétaire à moyen terme, les pays disposent de suffisamment de flexibilité pour laisser leur déficit budgétaire monter jusqu'à 3% lors d'une récession.

Le modèle social européen et le difficile équilibre entre intégration économique et cohésion sociale

Mais qu'est-ce précisément que le modèle social européen ? Et quelles conditions ont-elles permis son fonctionnement en Europe pendant de nombreuses années ? Nous nous référons ci-dessous aux éléments de base du MSE et à la division du travail entre l'UE et les compétences nationales qui étaient censées le défendre.

L'idée de base du MSE est que le progrès économique doit aller de pair avec le progrès social. En d'autres termes, la croissance économique, doit se combiner à la cohésion sociale. Jepsen et Serrano Pasqual (2008) décèlent les « marqueurs identitaires » du MSE dans la générosité des transferts et prestations de l'État-providence ainsi que dans la régulation sociale de l'économie. Ces marqueurs se traduisent par la fourniture de l'aide sociale aux nécessiteux, l'offre universelle d'enseignement (primaire et secondaire) et de soins de santé, un réseau complexe d'assurances sociales et de services sociaux, ainsi que par un système complexe de relations industrielles (pour une comparaison subtile entre les modèles européens et américains, voir Alber, 2010).

Les derniers mois ont connu une augmentation de la pression sur le MSE. Comme l'ont souligné de nombreux auteurs des chapitres précédents, une accélération impressionnante de l'intégration européenne s'est produite au cours de l'année écoulée, dans trois domaines en particulier : la tentative de résoudre la crise de la dette souveraine, le renforcement de la gouvernance économique et le caractère plus strict du contrôle de l'UE sur les finances publiques des États membres. Cette accélération est lourde de conséquences pour la sauvegarde du MSE. Ce dernier est en danger, et pas seulement parce que les Européens semblent incapables de s'en permettre les coûts. L'inadéquation entre l'intégration économique, d'une part, et le soutien à l'amélioration des conditions sociales, d'autre part, constitue un autre défi (voir aussi Lehndorff, 2012).

Le MSE est en danger du fait d'une évolution du contexte économique et politique, qui rend difficile de maintenir l'équilibre supposé entre les dimensions économiques et sociales de l'UE (en particulier dans sa nouvelle configuration). Pour reprendre les termes de Ferrera (2008) le projet de l'UE, quand il a été lancé dans les années 1950, ne visait pas à

remettre en cause l'État-providence national qui est au cœur de ce qu'on appelle le modèle social européen. Au contraire, les pères fondateurs avaient en tête une interaction vertueuse entre l'intégration et l'ouverture des économies des États membres et l'espace clos de la solidarité défini au niveau national. L'idée s'apparentait à la division reprise dans la célèbre formule « Keynes à domicile, Smith à l'étranger » (Gilpin, 1987). Le projet d'intégration visait à favoriser la compétitivité économique des États membres par la mise en œuvre concrète des quatre libertés fondamentales à même de finaliser le marché unique. L'avantage tiré de cette augmentation de la croissance et de la santé économiques était censé contribuer à renforcer les racines nationales de l'État-providence. C'est d'ailleurs ce qui s'est passé, au moins jusqu'aux années 1970. Le caractère continu de la croissance économique a offert une légitimité accrue au projet européen tout en fournissant les ressources que requéraient les États-providence nationaux pour intégrer davantage les sociétés européennes.

L'interaction vertueuse entre intégration économique au niveau européen et État-providence au niveau national a atteint un sommet au cours des années 1970 (qui ont marqué la fin de « l'Âge d'or » du *welfare*). Cette interaction est devenue beaucoup plus compliquée et difficile à organiser par la suite. Dans les années 1980, la nécessité de relancer le projet européen tout en préservant la sphère nationale des politiques sociales a offert l'espace à un nouveau projet ambitieux : achever le marché unique, puis atteindre un degré supérieur d'unité via l'UEM. À cette époque, l'idée était de revoir (et pas de déstabiliser) l'ancien compromis entre intégration économique et cohésion sociale. La protection plus marquée offerte par les quatre libertés fondamentales et le contrôle plus strict des politiques budgétaires, macro et microéconomique auraient dû aller de pair avec une nouvelle dynamique de détermination d'un « plancher » social minimal et le lancement du dialogue social européen (voir Pochet, 2005 pour un vaste examen de l'intégration des politiques sociales et économiques au niveau de l'UE).

Malheureusement, l'équilibre supposé entre les dimensions économique et sociale ne s'est pas réalisé. Malgré toutes les tentatives, le dialogue social européen a connu à la fois des avancées et des reculs, la législation sociale européenne n'a que peu progressé, et les essais de coordination souple à travers de nouveaux modes de gouvernance n'ont été que

partiellement couronnés de succès (voir Peña-Casas dans cette édition, et de la Porte et Jacobsson, 2011). Ce qui est devenu de plus en plus évident (surtout après la Grande récession), c'est la différence de rythme d'intégration des deux dimensions économique et sociale, ainsi que la prédominance de l'orthodoxie néolibérale dans l'élaboration des politiques de l'UE. Degryse et Pochet démontrent dans cette édition que l'intégration économique (par le biais de la monnaie unique) et en particulier la coordination des procédures budgétaires et des politiques macro et microéconomiques ont largement progressé (voir récemment le pacte pour l'euro plus et le semestre européen). En revanche, la coordination des politiques sociales a connu des avancées plus limitées.

L'hypothèse énoncée ci-dessus, c'est que le MSE constitue une composante de l'intégration européenne et que ce qui est nécessaire pour les mesures d'austérité n'est pas une économie plus compétitive. Il faudrait plutôt une nouvelle articulation des impératifs de croissance économique et de cohésion sociale.

Comment l'Union européenne peut-elle sauver le MSE : compétition, coopération et solidarité

À partir de notre analyse des principales lacunes de la stratégie poursuivie, nous nous penchons ici sur les idées les plus prometteuses de relance du projet européen proposées par certains auteurs, chercheurs et think-tanks (voir Bertoincini, 2012; Vignon, 2012, et dans une certaine mesure Vandenbroucke *et al.*, 2011). Nous nous concentrons d'abord sur les mesures de fond que les décideurs de l'UE devraient prendre pour remédier aux principales insuffisances du projet d'intégration. Nous examinons ensuite les questions plus politiques, liées à la nécessité de revoir le jeu stratégique que les groupes sociaux (et tout d'abord le mouvement syndical) doivent définir.

Comment sauver l'UE : le fond

De nombreux auteurs du présent *Bilan* ont souligné que l'année 2011 avait été marquée par un détournement de l'attention de l'UE loin les grands défis socio-économiques liés à la croissance intelligente, durable et inclusive, au profit de plans d'austérité unidimensionnels visant à

accroître la viabilité financière des budgets publics. Malgré cela, la crise économique n'a pas cessé, et la légitimité politique de l'UE s'est réduite. « Le fondamentalisme de l'équilibre budgétaire » (pour citer De Grauwe, 2011) constitue dès lors une politique inadéquate, pour un certain nombre de raisons. La première est liée au fait qu'il renforce une tendance déflationniste, là où la priorité actuelle en Europe devrait être la croissance et l'emploi. Le ciblage des déficits publics implique d'accorder une priorité permanente aux programmes d'austérité, faisant courir le risque d'une stagnation prolongée. Le deuxième problème et la deuxième source d'incohérence a trait au besoin de réponses adéquates et diversifiées aux déséquilibres économiques des États membres pris individuellement (Collignon, 2011). La troisième limite découle de l'incapacité de lier les nouvelles mesures de coordination à la question de la régulation financière (Leschke *et al.*, 2012).

Une critique plus fondamentale porte sur le rôle normatif de la solidarité dans la construction de l'UE. Bon nombre d'analyses ont récemment mis l'accent sur cette question. Même si le processus d'intégration européenne porte essentiellement sur le développement de l'intégration économique par le biais de l'achèvement du marché unique, la solidarité a toujours été présente dans le discours européen et les décisions politiques depuis le traité de Rome. Comme l'indique Bertoncini (2012), l'objectif ambitieux de créer un marché commun et une union douanière a, dès le début, été établi en même temps que l'engagement des États membres à soutenir la production agricole. La solidarité agricole a constitué le premier exemple des traits solidaristes du projet d'intégration. Cette première étape a ensuite été complétée par la solidarité territoriale (par le biais des fonds structurels visant à promouvoir des transferts financiers entre pays et territoires) et la solidarité à l'égard des travailleurs par le biais du Fonds social européen – destiné à financer la formation et le recyclage des travailleurs – et, plus récemment, du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation qui vise à indemniser les travailleurs victimes de délocalisations d'entreprises².

Selon l'expression de Fabry (2012 : 7), la solidarité dans l'UE n'est pas « un mécanisme asymétrique, mais plutôt une composante d'un réseau

2. Des instruments supplémentaires de solidarité existent dans la zone Schengen et en matière de stratégie contre les désastres naturels (voir Bertoncini, 2012).

d'intérêts entremêlés où chaque partie gagne quelque chose ». Les mécanismes de solidarité sont le complément naturel de l'intégration et du développement économiques. Chaque étape importante du processus d'intégration a été marquée par un « contrat de solidarité » renouvelé entre États membres, visant à redistribuer les risques et les opportunités. Delors l'a souligné voici quelques décennies, l'UE est fondée sur trois éléments clés : la concurrence, la coopération et la solidarité (Vignon, 2012).

Si tel est le point de départ normatif du projet européen, et que la division du travail ancienne entre autorités nationales et supra-nationale ne fonctionne plus, un nouvel équilibre entre les dimensions économiques et sociales est nécessaire. Sur la base de ce qu'ont souligné dans leurs chapitres, Amato et Mény, d'une part, et Diamond et Liddle de l'autre, il apparaît évident que le « point de vue de la solidarité » a aujourd'hui disparu. L'Union européenne a en fait tenté de mettre en œuvre une nouvelle forme de solidarité à travers les mécanismes de stabilité mis en place après la crise grecque. Mais ces mécanismes se sont avérés inefficaces tant d'un point de vue politique qu'économique. Les Européens ont donc besoin d'une solidarité plus efficace (voir Leschke *et al.*, 2012 pour une analyse similaire). Des propositions ont été avancées dans la littérature et le débat politique. Nous nous référons ici à quatre d'entre elles :

- Le mécanisme de stabilisation financière est pour l'instant incapable d'inverser les tendances négatives à l'œuvre sur les marchés financiers et obligataires. D'après certains auteurs, cette incapacité est liée au caractère curatif et à l'urgence dans laquelle ces outils ont été mis en place par les États membres. La même boîte à outils peut être utilisée dans une logique différente : la prévention de nouvelles crises par l'utilisation de ressources pour stimuler la compétitivité et la croissance économique par des investissements, plutôt que de payer les dettes nationales (Fabry, 2012);
- La BCE devrait protéger les États membres endettés. Les pays lourdement endettés ne peuvent survivre aux attaques des marchés financiers, sans une protection de la part de l'Europe. Leurs dettes existent et ne peuvent être résorbées à court terme. La solution la plus simple d'un point de vue économique est de donner à la BCE le mandat d'intervenir pour acheter de la dette publique des pays attaqués. Alternativement, et probablement sans devoir modifier

le traité, le Fonds européen de stabilité financière (FESF) pourrait être chargé de jouer ce rôle sans approbation politique préalable. Dans ce dernier cas, le FESF devrait recevoir une aide financière de la BCE et des ressources pratiquement illimitées (Tabellini, 2011 ; Terzi, 2011).

- La mise en œuvre du traité de Lisbonne et le principe de l'économie sociale de marché. Dans une perspective de plus long terme, une stratégie favorisant la croissance devrait être menée par l'UE. En conformité avec les articles 3 et 14 du traité de Lisbonne, les services économiques d'intérêt général constituent un pilier de l'économie sociale de marché et pourraient être une source de dynamisme économique nouveau. Les soins de santé, l'éducation et les services de formation, et le logement social sont autant d'instruments qui pourraient se trouver au cœur d'une vaste stratégie de l'UE visant à renforcer (plutôt que de déstabiliser) l'économie sociale de marché. Un tel projet pourrait être englobé dans le pacte d'investissement social proposé par Vandenbroucke *et al.* (2011) et être mené en parallèle avec la révision du Pacte de stabilité et de croissance (PSC) qui offrirait une exemption explicite des dépenses « d'investissement social » des règles budgétaires strictes. Les progrès limités accomplis dans la dimension sociale d'Europe 2020 (soulignées par Peña-Casas dans cette édition) pourraient bénéficier de ces nouveaux efforts (voir aussi Vignon, 2012);
- Le lancement d'un vaste projet de politiques publiques de solidarité véritablement européenne. Comme l'a souligné Vignon (2012), l'article 194 du traité renvoie à l'esprit de solidarité que les États membres peuvent mettre en œuvre. Les politiques énergétiques et de lutte contre le changement climatique pourraient constituer un domaine parfaitement adéquat d'identification et de poursuite d'intérêts communs. La défense pourrait être un autre de ces domaines. Les dépenses militaires liées aux politiques de sécurité constituent clairement un fardeau pour les budgets nationaux, alors qu'un effort coordonné de l'UE pourrait être la source d'économies d'échelle importantes.

Comment sauver l'UE : la politique

Comme l'ont souligné Natali et Vanhercke dans l'avant-propos, un des principaux effets des tendances récentes en matière d'intégration européenne a été d'accroître les tensions entre les différents acteurs politiques et sociaux. Tel est le résultat de la stratégie plus unilatérale proposée et menée par l'Union européenne. Le fondamentalisme de l'équilibre budgétaire implique une définition plus unilatérale de l'économie politique de l'UE et de sa stratégie économique et sociale.

Pochet (2006) proposait voici quelques années un tableau intéressant des coalitions clés qui luttent pour façonner le paradigme économique et social européen. Néolibéraux, théoriciens de la croissance endogène, néo-keynésiens et gauche modérée constituaient les quatre groupes participant à la révision de l'économie politique européenne. Ils interagissaient les uns avec les autres, influant sur l'émergence et le développement de la stratégie socio-économique : de Maastricht à Lisbonne et au-delà. Les dernières années – en particulier celles de la transition entre les premières années de la stratégie de Lisbonne et sa révision, puis l'émergence d'Europe 2020 – ont été marquées par le rôle croissant des néolibéraux (des « économistes *mainstream* » selon les termes de Pochet). Leur pouvoir a été renforcé par la Grande récession et ils semblent désormais dominer le jeu politique à Bruxelles. En conséquence, le compromis entre les théoriciens de la « croissance endogène » et la gauche modérée (qui était à la base de la stratégie de Lisbonne) s'est évaporé.

Cela a conduit à la marginalisation de la gauche, laissant isolés les néo-keynésiens et les économistes plus ouverts à une perspective axée sur la demande. Bien que beaucoup plus de recherches soient nécessaires pour mieux comprendre les jeux politiques entre les diverses coalitions, certains éléments semblent d'ores et déjà clairs.

Le libéralisme orthodoxe domine désormais à la fois le discours de l'UE et l'élaboration des politiques nationales. Alors que la DG Ecfm et d'autres acteurs à vocation économique occupent le devant de la scène à Bruxelles, une nouvelle génération de technocrates est au pouvoir dans certains États membres (voir les cas de la Grèce et de l'Italie). La gauche est de plus en plus faible, faute de proposer une véritable alternative politique. Les syndicats (tant au niveau européen que national) ont

réagi, mais se retrouvent entre le marteau et l'enclume : le dialogue avec les libéraux semble tendu et l'interaction avec l'extrême gauche impro-ductive.

Au-delà des coalitions mentionnées par Pochet, le rôle des groupes d'intérêt paraît également important. Les interactions changeantes entre ces groupes et leurs ressources sont à même de modifier le jeu politique (voir Pierson, 2011). Comme souligné ci-dessus, on pourrait interpréter les innovations de l'année écoulée comme le résultat d'un changement dans « l'équilibre du pouvoir » entre les différentes coalitions actives au niveau de l'UE. Si tel est bien le cas, le mouvement syndical doit remettre en question sa stratégie. L'alternative semble se poser entre un essai supplémentaire de nouveaux compromis avec les néolibéraux et les théoriciens de la croissance endogène (peut-être via une stratégie d'investissement social au niveau de l'UE), d'une part, et la tentative de créer une nouvelle coalition de gauche pour inverser le paradigme actuel, d'autre part.

Perspectives et risques pour le modèle social européen et la dimension sociale de l'UE

Comme indiqué ci-dessus, le paradigme de l'austérité est risqué et représente un défi pour l'Europe et sa dimension sociale. Alors que de nombreux commentateurs et responsables politiques soulignent que le modèle social européen a disparu, le *policy mix* proposé par l'UE semble en grande partie inefficace. Les pays les plus à risque sont particulièrement incapables de briser le cercle vicieux représenté par la réduction des dépenses publiques, le gel des salaires, la décentralisation de la négociation collective et le renforcement conséquent des inégalités et la stagnation économique.

Si la crise a souvent été interprétée dans les termes d'un défi à la compétitivité de l'Europe dans le marché mondial, une question plus pressante affecte le processus d'intégration et la possibilité de renouveler l'équilibre entre intégration économique et cohésion sociale. Le compromis ancien – solidarité au sein des frontières nationales et intégration économique libérale dans le contexte supra-national (ou, selon la formule de Gilpin, « Keynes à domicile, Smith à l'étranger ») – a disparu.

Et la praticabilité du paradigme de l'austérité (« Smith à l'étranger et à domicile », en quelque sorte) apparaît douteuse.

Selon nous, il faut dès lors une nouvelle économie politique pour l'UE, soutenue par une nouvelle coalition d'intérêts et d'idées. En d'autres termes, un nouveau compromis est nécessaire pour sortir de la crise et fournir une légitimité renouvelée au projet européen. Nous avons présenté ci-dessus certains débuts de pistes pour une nouvelle croissance de l'UE et une stratégie axée sur la solidarité : le développement de politiques véritablement menées par l'UE (par exemple, l'environnement, l'énergie et les politiques de défense), le renouvellement de la solidarité au niveau de l'UE (de nouvelles tâches pour le Mécanisme européen de stabilité, un rôle plus actif de la BCE), et la coordination de politiques socio-économiques nationales conformes au paradigme de « l'investissement social ») semblent prometteurs.

Néanmoins, pour mettre en œuvre un nouveau compromis, l'environnement politique doit changer. Les événements politiques des prochains mois (par exemple, les élections présidentielles françaises, puis les élections allemandes et italiennes) pourraient renverser l'équilibre actuel des pouvoirs entre l'UE et les acteurs nationaux. Dans un tel contexte, deux risques paraissent alarmants. D'une part, la stratégie politique malavisée met en danger la croissance économique et l'intégration de toute la Communauté. D'autre part, l'équilibre entre les groupes économiques et sociaux est particulièrement défavorable au mouvement syndical. Les syndicats doivent réagir à l'état actuel des choses, mais ils ont besoin d'une vision claire des alliances et coalitions à construire dans un avenir proche. Toutes ces questions doivent être urgemment abordées.

Février 2012

Références

- Alber, J. (2010), « What the European and American welfare states have in common and where they differ: facts and fiction in comparisons of the European Social Model and the United States », *Journal of European Social Policy*, Vol.20, n° 2, pp.102-125.
- Bertoncini, Y. (2012), « Solidarity within the European Union: political foundations », *Note for Notre Europe* (http://www.notre-europe.eu/uploads/tx_publication/Solidarite_Tribune_Y.Bertoncini_Jan2012_1_.pdf).
- Blackstone, B., Karnitschnig, M. et Thomson, R. (2012), « Europe's banker talks tough », entretien avec Mario Draghi, pour *The Wall Street Journal*, 24 février 2012 (<http://online.wsj.com/article/SB10001424052970203960804577241221244896782.html>).
- Collignon, S. (2011), Report on Europe 2011, Centro Europa Ricerche, Rome (<http://www.stefancollignon.de/PDF/RappCER1-2011PrelimVersion.pdf>).
- De Grauwe, P. (2006), « What have we learnt about monetary integration since the Maastricht Treaty ? », *Journal of Common Market Studies*, Vol.44, n° 4, pp.711-730.
- De Grauwe, P. (2011), « Balanced Budget Fundamentalism », *CEPS Commentary*, Centre for European Policy Studies, Bruxelles, 5 septembre 2011 (<http://www.ceps.be/book/balanced-budget-fundamentalism>).
- Degryse, C. et Pochet, P. (2011), « Monetary Union, economic coordination and democratic legitimacy », *ETUI Policy Brief*, n° 5/2011 (<http://www.etui.org/Publications2/Policy-Briefs/European-Social-Policy/Monetary-Union-economic-coordination-and-democratic-legitimacy>).
- De la Porte, C. et Jacobsson, C. (2011), « Social investment or re Commodification ? Assessing the employment policies of the EU Member States », in Morel, N., Palier, B. et Palme, J. (eds.), *Towards a social investment welfare state ?*, Policy Press, Bristol.
- Fabry, E. (2010), « European Solidarity : Where do we stand ? Should we foster it and how ? », Synthesis of the 2010 edition of the European Think Tank Forum, Palais Pedralbes, Barcelone.
- Fitoussi, J-P. et Saraceno, F. (2004), « The Brussels-Frankfurt-Washington consensus : Old and new trade-offs in economics », OFCE Working Paper, n° 4/2, Observatoire français des conjonctures économiques, Paris (<http://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/dtravail/WP2004-02.pdf>).
- Gilpin, R. (1987), *The political economy of international relations*, Princeton University Press, Princeton, NJ.

- Jepsen, M. et Serrano Pascual, A. (2008), *Unwrapping the European Social Model*, Policy Press, Bristol.
- Lehndorff, S. (2012), « The triumph of failed ideas. Introduction », in Lehndorff, S. (ed.), *A triumph of failed ideas, European models of capitalism in the crisis*, ETUI, Bruxelles, pp.7-26.
- Leschke, J., Theodoropoulou, S. et Watt, A. (2012), « How do economic governance reforms and austerity measures affect inclusive growth as formulated in the Europe 2020 Strategy ? », in Lehndorff, S. (ed.), *A triumph of failed ideas, European models of capitalism in the crisis*, ETUI, Bruxelles, pp.243-281.
- Padoa-Schioppa, T. (2010), « Stability Yes ; But also Growth », A Conversation with Tommaso Padoa-Schioppa on the Eve of the October 2010 European Council, Notre Europe, octobre 2010 (http://www.notre-europe.eu/uploads/tx_publication/TPS-conversation-October2010_01.pdf).
- Pierson, P. (2011), « The welfare state over the very long run », *ZeSArbeitspapier*, n° 02/2011, Université de Bremen (<http://hdl.handle.net/10419/46215>).
- Pochet, P. (2005), « The Open Method of Coordination and social Europe : An historical perspective », in Zeitlin, J. et Pochet, P. avec Magnusson, L. (eds.), *The Open Method of Coordination in Action*, PIE-Peter Lang, Bruxelles, pp.37-82.
- Pochet, P. (2006), « Le modèle social en débat : évolution récente des acteurs, stratégies et dynamiques », in Degryse, C. et Pochet, P. (eds.), *Bilan social de l'Union européenne 2005*, ETUI/OSE, Bruxelles, pp.85-106.
- Pochet, P. et Degryse, C. (2009), « Agenda social : retour de la 'hard law' ? », in Degryse, C. (ed.), *Bilan social de l'Union européenne 2008*, ETUI et OSE, Bruxelles, pp.97-116.
- Tabellini, G. (2011), « The Eurozone crisis : What needs to be done », 15 juillet 2011 (<http://voxeu.org/index.php?q=node/6757>).
- Terzi, A. (2011), « Il grande bazooka della BCE », 21 novembre 2011 (http://www.lavoce.info/articoli/-moneta_inflazione/pagina1002668.html).
- Vandenbroucke, F., Hemerijck, A. et Palier, B. (2011), « The EU Needs a Social Investment Pact », OSE Paper series, *Opinion paper*, n° 5, Observatoire social européen, Bruxelles (http://www.ose.be/files/OpinionPaper5_Vandenbroucke-Hemerijk-Palier_2011.pdf).
- Vignon, J. (2011), « Solidarité et responsabilité dans l'UE », *Les Brefs*, n° 26/11, Notre Europe, Paris (http://www.notre-europe.eu/uploads/tx_publication/Bref26-Solidarit_-JVignon.pdf).